

## Section 2.—Caractéristiques physiques et économiques des provinces

Au point de vue politique, le Canada se divise en dix provinces et deux territoires. Chaque province, aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) et de ses modifications, est souveraine dans sa propre sphère, et, à mesure que de nouvelles provinces se sont constituées, elles ont obtenu le même statut politique que leurs aînées. Les territoires du Yukon et du Nord-Ouest, eux, sont administrés par le gouvernement fédéral. Les caractéristiques physiques et économiques de chaque province et de chaque territoire sont décrites aux pages 13 à 19 de l'*Annuaire* de 1954, mais leurs ressources et la mise en valeur de celles-ci seront étudiées dans d'autres chapitres du présent volume (voir l'index).

### PARTIE II.—TERRES

#### Section 1.—Ressources

D'immenses étendues de terre agricole et de terre boisée, de même que de vastes ressources d'énergie hydraulique, sont à la base de la vie industrielle et commerciale du Canada. Les terres agricoles, exploitées sur une grande échelle, sont bien réparties à travers le pays. Caractérisées par la diversité du relief, du sol et du climat, elles peuvent produire une grande variété de cultures en quantités bien supérieures aux besoins domestiques. On estime que 15·5 p. 100 de la superficie totale des terres se prête à l'agriculture, un peu moins de la moitié de ce pourcentage étant actuellement occupé. La majeure partie des terres inoccupées jugées propres à l'agriculture sont boisées. En tout, la forêt recouvre 42 p. 100 environ de la superficie des terres canadiennes. Elle est extrêmement importante, non seulement pour la production de bois d'œuvre, de bois à pâte et de combustible, mais aussi pour l'adoucissement du climat et la conservation des ressources hydrauliques.

La présente section de l'*Annuaire* ne porte que sur les points sommaires qui relèvent de la physiographie prise au sens large. Le détail particulier des ressources naturelles et de leur mise en valeur sera donné en d'autres chapitres, de même que des renseignements sur les efforts déployés en vue de les conserver.

Le tableau 1 classe les terres selon qu'elles sont agricoles, boisées ou improductives. Les doubles emplois sont inévitables dans le total des terres agricoles actuelles et potentielles et celui des terres boisées, et cela, dans la mesure où des terres agricoles sont encore boisées. Les chiffres de la superficie totale des terres et des forêts proviennent de la Division de la géographie, du ministère des Mines et des Relevés techniques; ceux de la superficie des terres agricoles sont tirés du recensement de 1951.